

Historique de l'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique

L'histoire du pays de Neuchâtel dit que parmi les autres divertissements les activités sportives trouvent une place assez importante, mais nettement moins dominante qu'aujourd'hui dans la vie associative.

Deux sports jouissent d'un monopole quasi exhaustif : le tir qui recensait à l'époque une cinquantaine de clubs et 26 sociétés de gymnastique. Si l'on excepte deux clubs de patineurs (au Locle et à la Chaux-de-Fonds), une société d'escrime à Neuchâtel et un balbutiant club de foot à Neuchâtel, faire du sport à cette époque et dans les décennies précédentes signifiait pratiquer le tir ou la gymnastique, deux activités très helvétiques.

Selon une enquête parue dans l'Express en 1990, la gymnastique et le tir demeurent les sports les plus pratiqués par les Neuchâtelois, exception faite bien sûr du football. Sur un total de 20'000 sportifs neuchâtelois licenciés, 5540 pratiquent le football (59 clubs), 5200 la gymnastique (120 clubs), 2550 le tir (100 clubs).

De nos jours, la gymnastique continue de bénéficier d'un véritable engouement populaire. Dans notre société sédentaire, le sport occupe aujourd'hui une place dominante. A titre indicatif, plus de la moitié des associations locales inscrites au Groupement des sociétés locales de la Chaux-de-Fonds, sont des clubs sportifs, plus de 40% à Neuchâtel et cette proportion est parfois encore plus grande dans les petites localités.

Les Neuchâtelois de la fin du 20^{ème} siècle apparaissent à travers la vie associative en individus démobilisés par la politique, désorientés par la complexité du monde, mais voués au culte du corps, en quête de santé et peut-être d'identité à travers le sport.

Particularités de l'ACNG

Son historique :

1874 Fondation de l'ACNG (gymnastique masculine). Dernière révision des statuts en 1994.

1925 Fondation de l'ACNGF (gymnastique féminine). Dernière révision des statuts en 1993.

2000 Fondation de l'ACNG (gymnastique mixte).

Ses effectifs :

Avec plus de 5'000 membres, l'ACNG compte à son actif un dixième des membres de la Romandie et est devenue une des plus grandes associations sportives du canton de Neuchâtel.

Son originalité :

L'ACNG a démontré à plusieurs reprises sa capacité à se mobiliser pour de grands événements ponctuels sportifs et sociaux tels que l'organisation de la Coupe suisse jeunesse FSG en 1994 au Landeron, le service de la Fondue géante pour 6'000 convives lors de la commémoration du 150^{ème} anniversaire de la République neuchâteloise en 1998 et sa participation à la Gymnaestrada mondiale de Lisbonne en 2003 mettant en scène 82 gymnastes âgés de 7 à 82 ans.

Sa popularité :

En 2005, l'ACNG accueille l'assemblée des Délégués de la Fédération suisse de gymnastique avec quelques 500 convives. Parties officielles, discours, votations, démonstrations de gymnastique, visites du Château de Colombier, repas, etc. se sont succédés durant un week-end à Neuchâtel.

légende photo :

Démonstration de la Gym de Boudry lors du repas officiel au Tennis de Colombier.



Infrastructures et manifestations nationales

De par ses infrastructures, le canton se prête particulièrement bien à l'accueil de grandes manifestations de la Fédération suisse de gymnastique (FSG). Plus récemment, en 2006, des sociétés du canton ont associé un anniversaire à l'organisation d'un championnat suisse. On peut citer plusieurs exemples :

La société des Geneveys-sur-Coffrane qui fêtait en 2006 son 100^{ème} anniversaire a organisé les **championnats suisses agrès** les 18 et 19 novembre à Cernier devant un public venu en masse pour découvrir les meilleures gymnastes individuelles de Suisse. Cette manifestation a été un véritable succès pour les organisateurs et a permis aux neuchâtelois de s'évader dans un monde de hauteur, de grâce et de souplesse. A noter la 1^{ère} place de Mélanie Tornare, gymnaste des Geneveys, en catégorie 5 et la 2^{ème} place à la finale du saut pour Océane Evard aussi des Geneveys.

Quelques semaines plus tard, du 2 au 3 décembre, la société de Chézard-St-Martin organisait les **championnats suisses de sociétés jeunesse** à la salle de la Riveraine et accueillait plus de 1600 gymnastes de toute la Suisse. 75 sociétés ont présenté de remarquables exercices et ont pu profité des magnifiques infrastructures mises à disposition. Cette manifestation a également rencontré un grand succès auprès du public. Les jeunes de Chézard, champions suisses en 2005, n'ont pas réitéré leur exploit mais ont obtenu d'excellents résultats et ont présenté de très bons programmes concoctés par leur moniteur, Romain Guillaume.

A n'en pas douter, Neuchâtel est un canton gymnique et le prouvera encore à l'occasion de grandes manifestations, dont l'une qui tiendra en haleine toute la romandie et qui aura lieu dans notre canton, il s'agit de la **Fête Romande** en 2012, juste après la Gymnaestrada de Lausanne en 2011.

Une bouffée d'oxygène pour Neuchâtel

Ils l'attendaient depuis plusieurs années, ils l'ont eue ! Mais de quoi parle-t-il ? Une partie de sa structure culmine à plus de 20 mètres au-dessus du lac et des pompiers de la ville, elle domine l'entrée Est de la ville et l'illumine chaque soir depuis février 2007. Cette partie accueille 6 nouvelles salles de gymnastique dont une spécialement aménagée pour la gymnastique d'élite. Il s'agit bien évidemment du nouveau complexe de la Maladière et plus particulièrement de la nouvelle salle équipée (de A comme anneaux à Z comme salto avant). Cette salle qui est entrée dans l'histoire du canton a été initiée, du côté du monde gymnique, par Boris Dardel et Jean-Pierre Jaquet, 2 grands gymnastes neuchâtelois qui sont actuellement, dans l'ordre d'apparition, moniteur ainsi que responsable technique à Gym Serrières et responsable du Service des Sports à Neuchâtel. Ce projet ne serait toutefois pas abouti sans la volonté de nos autorités politiques neuchâteloises emmenées à l'origine par Monsieur Didier Burkhalter qui fut suivi par ses collègues dans les années qui furent consacrées à la réalisation de ce projet.

Un exemple d'idée révolutionnaire :



L'ACNG organise annuellement une fête pour les plus petits P+E à laquelle est associée la fête enfantine. Cette fête se déroule sans classement à la clé et connaît depuis plus de dix ans d'existence un succès des plus populaires. La fête enfantine aura 20 ans en 2007. Le 10 juin sera la journée des plus petits !!!



Son originalité 2 :

En **2007**, l'Autriche organise la **Gymnaestrada mondiale** et accueillera à Dornbirn, entre autre, plus de 3'374 participants helvétiques dont **120 neuchâtelois** qui se préparent depuis plus de 2 ans à ce grand rassemblement international de gymnastique. Emmenés par le comité cantonal d'après une mise en scène de Ada Pisino, les représentants neuchâtelois présenteront une chorégraphie sous le thème des 4 éléments qui promet de mettre le feu au-delà des frontières !!!

Ses statuts et règlements (peuvent être obtenus au secrétariat)

- Statuts, édition 2000 (édition en vigueur)
- Avenant n°1 adopté lors de l'AD du 16 novembre 2002 à Couvet

Règlement, édition 2000

1. Règlement de gestion
2. Membres honoraires
3. Membres d'honneur
4. Vétéran cantonal (Hommes)
5. Droit de vote
6. Mérite moniteur
7. Mérite sportif
8. Absences
9. Fonds jeunesse
10. Fonds gym-hommes
11. Fonds de garantie
12. Obsèques d'un membre honoraire

Les sociétés/associations régionales et/ou spécialisées sont tenues de soumettre la/les révisions de leurs statuts à l'ACNG pour approbation avant leur ratification définitive aux assemblées des délégués respectives et la remise définitive de deux exemplaires de statuts révisés à l'ACNG.

Son rapport annuel :

Cette brochure est éditée annuellement à partir des rapports des responsables de commission et des comités cantonaux. Elle laisse une trace historique de l'ACNG dans les archives et les bibliothèques d'une part, mais elle est également adressée aux membres de l'association et aux entreprises du canton auprès desquels elle sert de vitrine promotionnelle.

Son journal :

Son nom est "Fun de Gym". Il est l'organe officiel de l'ACNG et rassemble trimestriellement les faits et actions de la vie associative des gymnastes neuchâtelois à l'attention de plus d'un millier de lecteurs. Il contient également les calendriers des manifestations et cours cantonaux, les annonces de cours proposés par l'association cantonale et des reportages originaux



2 médaillés neuchâtelois en athlétisme



Ses partenaires financiers :

Le comité de l'ACNG remercie ses partenaires financiers pour leur soutien substantiel.

2000 – 2002 La Winterthur Assurances

dès 2003 **La Banque cantonale neuchâteloise** 

annuellement **Le Sport Toto**

Son site Internet :

L'Association cantonale possède également son propre site Internet qui permet à tous ses membres de se tenir informé sur la vie de l'ACNG quasiment en direct.

Pour plus d'informations sur l'ACNG, n'hésitez pas à nous contacter via le site www.acng.ch